

ESP : le suivi en service des systèmes frigorifiques sous pression

-mise à niveau 2020-

Formation de mise à niveau obligatoire pour les intervenants déjà habilités suivant le CTP de 2014.

Réf. REGT7



DATES : nous consulter

DURÉE : 1/2 journée - 3h30

FORMATION 100% À DISTANCE

ADHÉRENT SNEFCCA : 490 € HT par pers. • **NON ADHÉRENT SNEFCCA** : 590 € HT par pers.
6 mois d'abonnement à **La Rpf offerts** • Formation éligible par votre OPCO

OBJECTIFS

Après cette demi-journée de formation, le technicien intervenant dans le cadre de l'exploitation des ESP utilisés en réfrigération et conditionnement de l'air pourra être habilité par son chef d'entreprise pour réaliser les opérations de vérification initiale, d'inspection périodique, de plan d'inspection et de report de marquage.

SONT CONCERNÉS

Technicien intervenant dans le cadre de l'exploitation des ESP utilisés en réfrigération et conditionnement de l'air.

PRÉREQUIS

Avoir déjà participé à un stage de formation préparant à l'habilitation suivant le CTP de 2014.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Passage d'un QCM (questionnaire à choix multiple) noté, en fin de formation.

POINTS FORTS

- Identifier et prévenir, à l'occasion des interventions, les risques liés à la pression pour les ESP.
- Réalisation d'exercices pratiques pour valider les acquis.
- Réaliser un plan d'inspection, le CR d'une Vérification Initiale et d'une Inspection Périodique.

PROGRAMME

- Rappel des bases de la DESP pour la réalisation des systèmes frigorifiques sous pression.
- Analyse des bases de l'Arrêté ministériel du 20/11/2017 relatif à l'exploitation des équipements sous pression.
- Analyse des nouveautés introduites dans le Cahier Technique du 23 juillet 2020.
- Analyse des opérations à réaliser pour le suivi en service des systèmes frigorifiques sous pression selon le nouveau CTP.
- Exercices pratiques :
 - classification des équipements sous pression,
 - réalisation des différents comptes rendus : plan d'inspection, vérification initiale, inspection périodique,
 - examen de la conformité d'un système frigorifique sous pression.
- Analyse des risques lors des interventions et modifications / interventions sur les équipements sous pression.
- Exigences de la norme EN 378 pour les équipements sous pression.
- Analyse de l'habilitation des intervenants et de la procédure de son renouvellement .

Cette formation permet au chef d'entreprise d'habiliter l'intervenant concerné suivant le CTP du 23 juillet 2020.